

PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION
ECOQUARTIERS
AMENAGEMENT DURABLE FAVORABLE AU BIEN-ETRE ET A LA SANTÉ

Pour vous inscrire :

NANTES : http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/index.php?id_session=24615

NANCY : http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/index.php?id_session=24771

TOULOUSE : http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/index.php?id_session=25120

Aide sur l'inscription en ligne [ici](#)

➔ **Agents de la DGALN :** lors de votre inscription en ligne, indiquer dans "service formation de validation" la boîte d'unité suivante : competences.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

Cette action fait partie du cycle de formations à l'aménagement durable « Ecoquartier » mis en œuvre par la DGALN pour les agents en poste sur ces missions.

Vous trouverez en annexe l'ensemble des actions du parcours avec le lien intranet :

http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/lesparcours-de-professionnalisation-a11372.html?id_rub=4389

Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet : <http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/l-offre-de-formation-pour-les-services-r4388.html>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation ministérielles sur le site intranet du CMVRH : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation à l'aménagement durable sur la plateforme EcoQuartier : <http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/formations/>

QUAND ?

les dates, lieux des formations et dates limite d'inscription figurent sur la page
« **IDENTIFICATION DES FORMATIONS** »

OÙ ?

Cette formation se déroulera les CVRH de :

NANTES, NANCY et TOULOUSE

vos contacts à la DGALN

Maîtrise d'ouvrage : DHUP/AD4
Chef de projet : François KELLERHALS HOSSO
francois.kellerhals@developpement-durable.gouv.fr

DGALN- Sous-direction des ressources humaines et compétences
Rémy BLANES – Responsable du pôle effectifs-développement de compétences
Véronique GUIBOUX – Cheffe de projet compétences et formation

vos contacts au CVRH

figurent sur la page
« **IDENTIFICATION DES FORMATIONS** »

les objectifs de la formation

- Comprendre les enjeux et interactions entre l'urbanisme, l'environnement et le bien-être et la santé.
- Intégrer les impératifs de diagnostics, de gouvernance, de sensibilisation et de participation des habitants, d'accès aux soins et d'évaluation et d'impacts santé.
- Savoir choisir et utiliser les outils de l'aménagement durable favorable au bien être et à la santé.
- Appréhender les actions volontaristes telles que la prévention, la promotion du bien-être et de la santé, le design actif, la cohésion et les interactions sociales, ...

le public concerné – les pré-requis

Collectivités Territoriales :

- Élus
- Agents des services techniques et opérationnels
- Chefs de projet des programmes de revitalisation des centres-bourgs, des PVD, d'ACV, de renouvellement urbain, d'ORT, ...

Services de l'État :

- D(R)EAL et DDT(M)
- Services centraux du MTE et du MCTRCT
- UDAP, SGAR, ANCT, ANRU, ADEME, ...

Partenaires :

- Aménageurs et SEM
- UNAM, USH, FNAU, PNR, CAUE,
- Professionnels (architectes, urbanistes, paysagistes) et bureaux d'études

IDENTIFICATION DES FORMATIONS

ACTEURS CVRH	DONNEES FORMATION – CORDONNEES CVRH
CVRH concerné : NANTES Chef de projet : Valérie BOSSARD Coordonnées : 07 61746170 valerie.bossard@developpement-durable.gouv.fr	Dates de la formation : 17 au 18 octobre 2022 Dates limite d'inscription : 30 septembre 2022 Lieu de la formation : CVRH de Nantes adresse courriel : matt-cvrh-nantes@developpement-durable.gouv.fr Pour vous inscrire : http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/index.php?id_session=24615
CVRH concerné : NANCY Chef de projet : Sandrine GERARDIN Coordonnées : 03 83 80 46 11 sandrine.gerardin@developpement-durable.gouv.fr	Dates de la formation : 17 au 18 novembre 2022 Dates limite d'inscription : 28 octobre 2022 Lieu de la formation : CVRH de NANCY à PONT A MOUSSON adresse courriel : sandrine.gerardin@developpement-durable.gouv.fr Pour vous inscrire : http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/index.php?id_session=24771
CVRH concerné : TOULOUSE Chef de projet : Cyril BRENAC Coordonnées : 06 30 65 60 44 cyril.brenac@developpement-durable.gouv.fr	Dates de la formation : 12 au 13 décembre 2022 Dates limite d'inscription : 18 novembre 2022 Lieu de la formation : CVRH de TOULOUSE Bulletins à transmettre à l'adresse suivante : cyril.brenac@developpement-durable.gouv.fr cyril.brenac@developpement-durable.gouv.fr Pour vous inscrire : http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/index.php?id_session=25120

CONTEXTE

Le Grenelle de l'Environnement (2007), la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (2015), la COP21 (2015), la Convention citoyenne pour le climat (2020) et le projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets (2021) confirment l'attente de la société française pour des solutions locales d'aménagement durable, à l'échelle du quartier. Tous les acteurs doivent ainsi œuvrer pour faire émerger des projets urbains de qualité, économes en espace et sobres d'un point de vue énergétique, permettant de renouveler l'attrait des quartiers et des centres.

Les feuilles de route Habiter la France de Demain et EcoQuartier 2030 dévoilées en 2021 et 2022 donnent le cap sur les priorités et les mesures à mettre en œuvre dans la décennie en cours.

Collectivités en milieu rural, centres-bourgs, villes moyennes, grandes villes, métropoles : chaque territoire, quels que soient sa taille, son histoire, son contexte, est en mesure de s'engager vers un projet de territoire plus responsable et solidaire.

La démarche ÉcoQuartier, portée par le Ministère de la Transition écologique, favorise de nouvelles façons de concevoir, construire et gérer la ville durablement.

Un ÉcoQuartier est un projet d'aménagement qui intègre tous les enjeux et principes d'aménagement durable de l'échelle du quartier à l'échelle du territoire.

Le référentiel EcoQuartier est élaborée autour de 4 dimensions et de 20 engagements qui ont pour vocation d'interroger et de guider l'ensemble des acteurs tout au long du projet. Son huitième engagement, rappelle qu'il s'agit notamment de « mettre en œuvre un urbanisme favorable au bien-être et à la santé pour assurer un cadre de vie sûr et sain ».

La puissance publique est garante des processus d'évaluation, de l'application des nouveaux outils et de la mise à jour des connaissances. Il est indispensable, considérant la multitude des atteintes à l'environnement par des facteurs chimiques, physiques et biologiques, de hiérarchiser les priorités en fonction de l'impact sanitaire sur les populations. L'état de santé d'une population, dont son bien-être, résulte d'interactions complexes entre plusieurs facteurs d'ordre socio-économique, environnemental et individuel.

Il importe de promouvoir l'acculturation réciproque et de définir les mots utilisés. La communication est un enjeu fort dans le domaine « santé-environnement », domaine empreint d'incertitudes et de complexité pour lequel les inquiétudes sont fortes et où un équilibre doit être trouvé pour une juste prise en compte des risques sanitaires, au même titre que les risques environnementaux.

La formation vise à démontrer que l'aménagement durable et l'urbanisme sont de puissants leviers de prévention sanitaire, de promotion du bien-être et d'adaptation aux facteurs environnementaux en pleine mutation compte tenu de la transition écologique en cours pour faire face aux effets du changement climatique.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Intervenants :

François KELLERHALS HOSSO – Urbaniste géographe, chargé de mission EcoQuartier référent de l'aménagement durable favorable au bien-être et à la santé

Interventions de l'EHESP, de l'Ademe et de la DGS/ARS. Témoignages d'élus locaux/techniciens/bureaux d'études.

Programme :

1^{er} journée :

Matinée autour des questions d'épigénétique/exposome, des déterminants de santé, des inégalités de santé et de l'espérance de vie en bonne santé. Témoignage de la DGS et de l'ARS Bretagne.

Après-midi autour de la visite d'un projet d'aménagement durable.

2^{ème} journée :

Matinée autour des questions de gouvernance, de planification, d'économie de la santé, d'offres de soins, de communication/promotion et d'adaptation au changement climatique (crises sanitaires).

Après-midi autour des outils à disposition et focus sur des aménités et retours d'expériences.

BULLETIN D'INSCRIPTION
PNF DGALN 2022 - Action n° 22-3303
 (à retourner au CVRH au plus tard le jour de la date de limite d'inscription
 à l'adresse courriel indiquée dans la page « identification des formations »)

LA FORMATION : CYCLE DE FORMATIONS A L'AMENAGEMENT DURABLE - ECOQUARTIER
AMENAGEMENT DURABLE FAVORABLE AU BIEN-ETRE ET A LA SANTE

CVRH choisi : (cocher la case correspondante)

NANTES : <input type="checkbox"/>	NANCY : <input type="checkbox"/>	TOULOUSE : <input type="checkbox"/>
Valérie Bossard	Sandrine GERARDIN	Cyril BRENAC
Dates formation		
17 et 18 octobre 2022	17 au 18 novembre 2022	12 au 13 décembre 2022
Date limite d'inscription		
30 septembre 2022	28 octobre 2022	18 novembre 2022

Catégorie d'action de formation : (cocher la case informatiquement)

- T1 – adaptation immédiate au poste de travail
 T2 – adaptation à l'évolution prévisible du métier
 T3 – développement de ses qualifications ou acquisition de nouvelles qualifications
 Le stagiaire utilise son compte personnel de formation (C.P.F.) : oui non

LE CANDIDAT (à renseigner dans les cases informatiquement)

Nom Prénom Sexe (H/F)

Service (DREAL, DDT...) N° du département du service

Grade

Fonctions

Date de prise de fonction

Adresse courriel

Catégorie fonction publique					
A+ <input type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	OPA <input type="checkbox"/>	Contractuel <input type="checkbox"/>
Statut d'origine du demandeur					
MTE-MCT-MM <input type="checkbox"/>	MAA <input type="checkbox"/>	Autre Min. État <input type="checkbox"/>	Collectivité <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>	

Motivations et attentes de l'agent : (à renseigner dans les cases informatiquement)

Je m'engage à suivre l'intégralité de la formation	Date et signature de l'agent
Avis favorable <input type="checkbox"/> réservé <input type="checkbox"/> défavorable <input type="checkbox"/>	Date et signature du supérieur hiérarchique
Priorité 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	Visa du responsable RH ou formation du service